



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-en-BRESSE – Canton de REPLONGES

Réf : 2022/47

Objet : RPQS – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif - 2021 – Bâgé-Dommartin

Date de convocation : 14 octobre 2022

Date d'affichage : 14 octobre 2022

Date de réunion : 20 octobre 2022

Nombre de conseillers : 29

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 27

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, le 20 octobre à 20 h 02, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, M. CHAFFAUD Jérôme, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, Mme DONGUY Annick, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. Etienne FERRAND, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MACIET Luc, M. MERCIER Michel, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, Mme ONOFRE Lia, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, M. TRUCHON Pierre, conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme GAUTHERET Marie-Pierre qui a donné pouvoir à M. DIOCHON Eric, Mme GUILLOT Myriam qui a donné pouvoir à Mme DONGUY Annick, Mme HENRION Nathalie, M. SAVART Gauthier qui a donné pouvoir à M. MACIET Luc, Mme SOCQUET Anne-Laure qui a donné pouvoir à Mme MICHAUD Laurence

Était absent : M. PAIN Philippe

M. BESSON Jean-Jacques est nommé secrétaire de séance.

En application de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE d'adopter le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Bâgé-Dommartin, ainsi que la note d'information de l'Agence de l'Eau. Ce rapport et son annexe seront transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

Fait et délibéré en mairie,
Le 20/10/2022

Le Maire

Le Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-200077220-20221020-2022102047-DE
Date de réception préfecture : 21/10/2022